

DIPLÔME D'UNIVERSITÉ

PRISES EN CHARGE NEUROPSYCHOLOGIQUES DES ATTEINTES CÉRÉBRALES

DURÉE

1
ANNÉE



MONTPELLIER



FORMATION
INITIALE



FORMATION
CONTINUE

Le Diplôme d'université **Prises en charge neuropsychologiques des atteintes cérébrales** propose à des psychologues diplômés des outils théoriques, méthodologiques et pratiques de prises en charge neuropsychologiques des troubles cognitifs, émotionnels et comportementaux consécutifs à des atteintes cérébrales acquises, neurodéveloppementales ou neurodégénératives chez l'adulte et le sujet âgé.

Il offre un abord concret des modalités d'évaluation et de prise en charge individualisées des troubles acquis de l'adulte en intégrant la spécificité des interventions selon les grands domaines étiologiques de ces troubles (vieillessement cognitif, lésions focales acquises, troubles mentaux graves).

Il propose des programmes de remédiation cognitive et des méthodologies de prise en charge validés pour les différents types d'atteintes neuropsychologiques (déficits cognitifs et fonctions préservées).

Il permet aux participants d'intégrer dans les prises en charge les dimensions écologique, psychopathologique et familiale, en incluant des approches spécifiques centrées sur ces dimensions.

Il intègre une dimension pratique par la réalisation d'un mémoire de prise en charge réalisé sur le lieu de pratique professionnelle des étudiants et incluant la participation à des sessions de supervisions associées aux enseignements.

SECTEURS D'ACTIVITÉS

- Santé & Social



PORTRAITS
DE DIPLÔMÉS
RÉUSSITES
STAGES
MÉTIER
INSERTION PRO

www.dicopro.univ-montp3.fr

CONDITIONS D'ACCÈS

SONT ADMIS LES TITULAIRES :

- d'un diplôme conférant le titre de psychologue c'est-à-dire ayant validé une licence, un M1 et un M2 en psychologie (M2 validé ou en cours de validation pour l'année à venir)

L'admission au DU se fait sur dossier de candidature.

PUBLIC CIBLE :

- Psychologues diplômés

Tous les étudiants doivent candidater via le portail ECandidat accessible depuis la page d'accueil du site internet de l'université. L'accord est soumis à la décision de la commission pédagogique.

■ PRENDRE CONTACT AVEC LE SERVICE DES RELATIONS INTERNATIONALES :

Pour les étudiants de nationalité étrangère (hors UE et pays assimilés) et titulaires de diplômes étrangers :

mobilite.individuelle@univ-montp3.fr

■ PRENDRE CONTACT AVEC LE SERVICE DE L'APPRENTISSAGE ET DE LA FORMATION CONTINUE :

Pour les professionnels en activité et les demandeurs d'emploi en reprise d'études et en démarche de VAP :

dupnac.fc@univ-montp3.fr | 04 67 14 55 60

ATOUTS ET COMPÉTENCES CLÉS

- Connaître les bases théoriques et méthodologiques de l'évaluation et de l'analyse des situations rencontrées sur le terrain,
- Intervenir et mettre en place des prises en charge intégratives centrées sur les buts et handicaps des individus avec lésion cérébrale.

CONTENU DE LA FORMATION

La formation dure un an et se compose de 9 séminaires, organisés chacun sur 2 ou 3 jours, d'octobre à juin (comprenant des journées de supervisions).

MODULE 1 ■ BASES THÉORIQUES ET MÉTHODOLOGIQUES DES PRISES EN CHARGE NEUROPSYCHOLOGIQUES EN CAS UNIQUE AXÉES SUR LA VIE QUOTIDIENNE

MODULE 2 ■ SPÉCIFICITÉS DES PRISES EN CHARGE NEUROPSYCHOLOGIQUES SELON LES DOMAINES ÉTIOLOGIQUES (VIEILLISSEMENT COGNITIF PROBLÉMATIQUE, LÉSIONS CÉRÉBRALES FOCALES, SCHIZOPHRÉNIE)

MODULE 3 ■ PRISE EN CHARGE DES TROUBLES DE LA MÉMOIRE

MODULE 4 ■ PRISE EN CHARGE DES TROUBLES DE L'ATTENTION ET DE LA MÉMOIRE DE TRAVAIL

MODULE 5 ■ PRISE EN CHARGE DES TROUBLES DES FONCTIONS EXÉCUTIVES

MODULE 6 ■ PRISE EN CHARGE DES TROUBLES NEUROVISUELS

MODULE 7 ■ PRISE EN CHARGE DES ASPECTS ÉMOTIONNELS ET COMPORTEMENTAUX LIÉS AUX ATTEINTES CÉRÉBRALES

MODULE 8 ■ PRISES EN CHARGE DANS LE MILIEU DE VIE DU PATIENT

MODULE 9 ■ PROGRAMMES DE PSYCHO-ÉDUCATION DES PATIENTS ET DE L'ENTOURAGE

Le volume horaire de cours en centre s'élève à 168 heures.

MÉMOIRE PROFESSIONNEL

Prévoir un lieu pour la réalisation du mémoire permettant l'étude et la prise en charge d'un cas clinique.

ÉT AVEC LE DU...

Les objectifs de la formation sont :

- Offrir un abord concret des modalités d'évaluation et de prise en charge individualisées des troubles acquis de l'adulte en intégrant la spécificités des interventions selon les grands domaines étiologiques de ces troubles (vieillessement cognitif, lésions focales acquises, troubles mentaux graves),
- Proposer des programmes de remédiation cognitive et des méthodologies de prise en charge validés pour les différents types d'atteintes neuropsychologiques (déficits cognitifs et fonctions préservées),
- Permettre aux participants d'intégrer dans les prises en charge les dimensions écologique, psychopathologique et familiale, en incluant des approches spécifiques centrées sur ces dimensions.



Retrouvez le détail des formations sur le portail de l'offre de formation de l'université

www.univ-montp3.fr

rubrique «Offre de formation»

ou en scannant ce QR code



BIEN S'INFORMER POUR MIEUX S'ORIENTER

+ d'infos :

scuio-univ-montp3.centredoc.fr



DOCUMENTATION

sur les formations, les métiers, les débouchés, les concours...

ATELIERS ET CONFÉRENCES

dès la L1 sur les thématiques de l'orientation et de l'insertion professionnelle

ACCOMPAGNEMENT

aide à la réussite, suivi et conseils en orientation par des professionnels

Université Paul-Valéry Montpellier 3
www.univ-montp3.fr

RESPONSABLE DE LA FORMATION

M. Stéphane Raffard

stephane.raffard@univ-montp3.fr

● DÉPARTEMENT PSYCHOLOGIE

● Secrétariat pédagogique :

● Bât. B - Bureau 206

● 04 67 14 25 57

● sabrina.hingant@univ-montp3.fr

-
-
-
-
-
-
-
-
-

● SCUIO-IP

● SERVICE COMMUN UNIVERSITAIRE

● D'INFORMATION, D'ORIENTATION ET

● D'INSERTION PROFESSIONNELLE

● 04 67 14 26 11

● scuio@univ-montp3.fr

●

● SAFCO

● SERVICE DE L'APPRENTISSAGE ET DE

● LA FORMATION CONTINUE

● 04 67 14 55 82

● safco@univ-montp3.fr

●